

COMPTE RENDU COLORANDO

du lundi 16 décembre 2019

Mairie de Brevans

Présents : Pierre Guyot (ACDTR), Daniel Caty (Cyclo Club Dolois-Jura Dolois Cyclisme), Jacques Meunier (Dolavélo), Paul Courtoisier (Association Franc-Comtoise du Chemin de Compostelle), Guillaume Jeantet (Département du Jura), Franck David (Communauté d'Agglomération Grand Dole), Jean-Marie Mignot (commune d'Archelange), Bernard Guerrin (Commune d'Audelange), Denis Gindre (Commune de Brevans), Michel Giniès (commune de Damparis), Jean Bordat (commune de Dole), Georges Jeannerod (commune de Gredisans), Joël Gerdy (commune de Jouhe), Dominique Troncin (commune de Moisse), Robert Mazué (commune de Tavaux) Stéphane Triboulet (SPL Hello Dole), Michel Joly (ONF).

Excusés : Robert Gros (Comité Départemental de Randonnée du Jura), Sophie Horent (EPTB Saône et Doubs), Gérard Ginet (commune de Sampans), Gérard Fernoux-Coutenet (commune de Rochefort sur Nenon), Gerôme Fassenet (Communauté de communes Jura Nord), Monsieur Albertini (conseil consultatif de Damparis), Jean-Marie Dugand (Sivom de la Serre), Jean-Pascal Fichère (Président du Grand Dole).

Accueil et introduction par Franck David, Vice président du Grand Dole en charge du tourisme.

Remerciements au maire de Brevans de nous accueillir dans sa mairie.

Tour de table de présentation.

I) Etat d'avancement des travaux de signalétique et de balisage

La pose du mobilier de signalétique directionnelle est terminée de même que le balisage des sentiers pédestre et des boucles VTT.

La pose des panneaux de départs s'est faite dans le courant du mois d'août. Présentation d'exemples de réalisations.

Quelques travaux d'entretien et de débroussaillage de chemins ont été fait durant l'été.

II) La signalétique d'accueil : le Relais Information et Services (RIS)

Ce panneau permet de présenter l'ensemble du réseau de sentier pédestre du territoire intercommunal sur un fond de carte « touristique », c'est à dire qui donne des indications sur les commerces et services, les logements touristiques, le patrimoine, ...

Ces dimensions sont de 140cm par 100cm sur emplacement libre (à proximité d'itinéraires).

Il est prévu dans disposer 4 sur le territoire du Grand Dole : Moisse, le Mont Roland, l'Avenue de Lahr et le Parc de la Sauline.

Une réflexion est engagée pour voir si l'emplacement de la Sauline peut-être reporté sur un autre site (pourquoi pas le long de l'Eurovéloroute sur Tavaux ou Damparis).

Il est proposé de constituer un groupe de travail en lien avec le prestataire et le Comité Départemental du Tourisme pour définir le contenu et la conception des ces panneaux.

Le groupe sera constitué de M. Jeannerod, M Troncin, M. David, M. Joly, M. Triboulet et M. Lorain. D'autres personnes peuvent se joindre au groupe, merci de se signaler auprès de M. Lorain.

La première réunion aura lieu en janvier.

L'objectif étant de pouvoir implanter ces panneaux avant l'été 2020.

III) **Le cartoguide**

Présentation du futur cartoguide du Grand Dole qui doit être prêt à être distribué au printemps.

Carte au format de 88cm par 88cm en recto verso présentant l'ensemble du réseau de sentiers du PDIPR Grand Dole sur un fond cartographique similaire à celui des RIS.

A cela s'ajoute des cartouches présentant les 29 boucles de randonnée sélectionnées (celles figurant sur les panneaux de départs).

Pour chaque cartouche il faut fournir un texte de 150 à 200 mots pour 800 à 1000 caractères et une photo d'illustration de 300dpi et 3000 à 4000 pixels de côté (+ le crédit photo).

Il sera demandé aux communes, au besoin avec l'aide de l'office de tourisme, de fournir ces éléments d'ici le 15 février 2020 pour la ou les boucles les concernant.

Bien souvent les itinéraires concernent plusieurs communes, une co-écriture est donc conseillée.

Un courrier en ce sens sera envoyé début janvier 2020.

IV) **Questions diverses**

a) Informations sur la rando-veille

Il existe un site internet et une application pour téléphone qui permet de faire des signalements de problèmes rencontrés sur un itinéraire du département du Jura : balisage, conflits d'usage, sécurité ou environnement avec une localisation sur carte et la possibilité de joindre une photo.

Il s'agit du site de rando veille Suricate : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> ou application disponible sous android ou apple.

Les signalements sont transmis au département qui relaie l'information au gestionnaire local.

Il est aussi possible de signaler des dysfonctionnements directement auprès du service environnement du Grand Dole.

En cas de problème important mettant en cause la sécurité des promeneurs sur un itinéraire, le Grand Dole ou la commune peut être amené à fermer un itinéraire et proposer une « déviation » le temps de remédier à la situation.

b) Informations sur les voies vertes locales

Le maillage des voies vertes dédiées à la pratique du vélo en site propre se développe autour de Dole. En complément de l'Eurovéloroute n°6, le département du Jura mets en œuvre la Voie de la Bresse Jurassienne entre Lons le Saunier et Tavaux et la Voie des Salines entre Ranchot et Salins les Bains. Pour plus d'informations contacter le service véloroutes du département en la personne de Michel THOMAS.

Le Grand Dole de son côté entame les travaux sur la Voie Grévy entre Dole et Mont sous Vaudrey en partenariat avec les collectivités riveraines du tracé.

c) Accès au réseau sur une plateforme internet ou application téléphone

Le réseau de sentiers du Grand Dole n'est aujourd'hui pas disponible sur application téléphonique mais est présenté sur le site internet du Grand Dole.

Lien vers la page du site sous les onglets Vivre / Sports et loisirs / Randonnée : <http://www.grand-dole.fr/717/>

La colorando sélectionnera quelques boucles qui seront intégrées aux site internet du département où il sera possible de télécharger les traces gpx.

d) Informations sur le projet du SIVOM de la Serre

M. Jeannerod fait part à la colorando d'une démarche amorcée par le SIVOM de la Serre visant à réhabiliter la signalétique d'accueil et d'information en mettant l'accent sur le respect de la forêt (propreté, quiétude et sécurité sur le massif avec la mise en valeur de 4 sites majeurs.

Une réflexion est également en cours pour coordonner, entre les communes du massif, les autorisations données aux associations souhaitant organiser des manifestations sportives sur le massif.

L'ordre du jour étant épuisé, Franck David clôt la séance à 20h.